Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Double demande de naturalisation

Par Mengue B

Bonjour,
je me permets de vous écrire car j'ai une préoccupation concernant ma demande de nturalisation.

J'ai effectué une première demande de naturalisation en Mars 2023 pendant laquelle, à cause d'un dysfonctionnement de la plateforme, la synchronisation entre mes comptes ANEF et FRANCECONNECT n'a pas été réalisé correctement. Il m'était alors impossible de suivre ma demande de naturalisation ligne malgré plusieurs demandes d'intervention auprès du support.

Cette incertitude m'a poussé à réaliser une seconde demande de naturalisation en septembre 2023.

En avril 2026, le support m'a contacté par mail pour compléter mon dossier sur ma première demande avant envoi du récepissé de complétude. Lors de cet envoi, je me suis trompée d'avis d'imposition. Ma demande a donc été refusé en avril 2026 pour ce motif avec pour sancion un ajournement de 2ans avant de pouvoir redéposer une demande.

Je n'ai pas pu effectuer de recours administratif dématérialisé car ma demande première ne s'est jamais affiché sur mon espace. Malgré plusieurs échanges de mail avec l'administration publique.

Ma question est la suivante:
Ma seconde demande peut elle etre prise en compte malgré l'ajournement lié à la première demande? Sachant que cette demande a été réalisé à quelques mois d'intervalle de la première.

Ou alors je dois contacter un avocat pour effectuer un recours auprès du tribunal? Car à cause d'un dysfonctionnement de la plateforme je n'ai pas pu effectuer le recours administratif en ligne afin de refuter la decision de la préfecture concernant ma demande.

Merci d'avance pour vos retours.

Je reste à votre disposition pour plus d'informations